

qui existe depuis 1960. Il a déclaré que la loi sur la stabilisation des prix agricoles avait été présentée en 1958-1959, alors que c'était en 1957. Il a mentionné la loi sur le crédit agricole, mais celle-ci a été modifiée en 1959. Il a aussi fait état de la consolidation des dettes, politique imposée par le gâchis agricole du gouvernement actuel. Il a encore mentionné l'aide consentie en ce qui concerne les grains de provende, mais cette aide remonte à 1942, monsieur l'Orateur...

L'hon. M. Olson: A 1944.

M. Horner: Il aurait pu dire bien d'autres choses. Il a déploré avec éloquence que l'opposition bloque l'adoption du bill C-197. Mais le bill C-197 n'a pas été étudié ici depuis le 19 mai et tout semble indiquer qu'il ne le sera de nouveau que le 11 juin. Le ministre parle de l'envoyer au comité de l'agriculture dont hier le président a reconnu qu'il lui était difficile de réunir le quorum requis. Il n'y a plus eu de quorum depuis le 26 mars jusqu'à hier après-midi, où nous avons languï pendant trois quarts d'heure à en espérer un. La plupart des députés de l'opposition étaient là; les ministériels, non. A quoi bon catapulter cette affaire dans un comité, alors que—et le ministre le sait parfaitement—pour l'étudier il faut un quorum. Le gouvernement a essayé de dire à la nation que nous avons essayé de retarder l'adoption de la mesure, alors que de fait nous l'avons étudiée avec soin, comme il nous incombe de le faire. Voyons si les associations agricoles ont demandé le bill C-197. J'ai ici un communiqué du Syndicat du blé de l'Alberta. Voici ce que son président, M. G. L. Harrold, déclarait le 29 mai:

● (2.30 p.m.)

Les bills du gouvernement C-196 (loi concernant les grains) et C-197 (loi créant le Conseil national de commercialisation des produits de ferme) prévoient tous deux investir des représentants dûment nommés d'une autorité vague et étendue. Tout en prévoyant des consultations avec les producteurs agricoles et l'occasion pour eux de se faire représenter, ces bills n'exigent pas qu'ils participent directement à la formulation des politiques, eux qui sont touchés le plus directement.

La production agricole canadienne est entre les mains et sous la gestion d'environ 150,000 propriétaires-exploitants. Ils ont prouvé qu'ils voulaient et pouvaient gérer la production agricole de façon très compétente au Canada, et ils ont rapidement amélioré l'efficacité de l'industrie. Toute mesure touchant leurs marchés intéresse vivement les producteurs. Pareilles mesures législatives devraient être fondées sur les besoins et souhaits des producteurs, qui devraient pouvoir participer directement à l'élaboration et à l'application de pareille politique.

Le bill C-197 ne le leur permettra pas. La motion dont la Chambre est saisie indique

que le gouvernement devrait être disposé à écouter les cultivateurs. Le gouvernement devrait revenir sur ses politiques actuelles. Voyons-en certaines. Voyons l'opération LIFT, que le ministre n'a pas mentionnée. Il l'a évitée. Cette opération réduira de façon draconienne les emblavures de blé. Le ministre de l'Agriculture (M. Olson) a déclaré que cela encouragerait la culture de produits tels le colza et le lin. J'en doute, monsieur l'Orateur. Ce monstre à deux têtes qui dirige notre agriculture—j'en ai déjà parlé comme du coq loucheur—aborde de façon négative les questions agricoles. Les deux ministres responsables refusent de comprendre l'industrie agricole. Ils appliquent tout simplement certaines politiques proposées par la Commission de planification de l'agriculture.

L'hon. M. Lang: Le député a-t-il de nouvelles formules en tête?

M. Horner: Si le ministre veut bien patienter un instant, je lui indiquerai une foule de nouvelles lignes de conduite. Et quelles ont été les recommandations de la Commission de planification de l'agriculture? Elle a recommandé l'établissement d'une politique de transition pour que les cultivateurs cessent de cultiver du blé. A la page 35 du rapport elle dit que toutes les céréales secondaires récoltées pendant une campagne agricole donnée devraient être vendues pendant cette année-là. Interrogées à ce sujet, les compagnies céréalieres ont qualifié la recommandation de ridicule. Et pourtant, elle émanait de la Commission de planification dirigée par cinq universitaires, quatre de l'Est du Canada, qui n'avaient probablement jamais vu une exploitation de blé. Deux venaient du Québec, deux de l'Ontario et le cinquième, un socialiste, venait de l'Université du Manitoba.

Dans son discours, le ministre de l'Agriculture a dit fort à-propos que, si nous pouvions résoudre le problème du blé, nous n'aurions aucun mal à résoudre ceux que posent les autres denrées. Le gouvernement pense que l'opération LIFT va aider. Or, elle révèle simplement sa forme de pensée négative. Il ne veut surtout pas que nous élargissions le cadre de nos activités agricoles mais, au contraire, que tous nous le réduisions. Le ministre a parlé de croissance dans toute l'industrie agricole. Les cultivateurs, dit-on, s'en tireront mieux financièrement. Comment cela se pourrait-il si la production doit être réduite? C'est là la preuve du raisonnement négatif du gouvernement. L'année dernière, les cultivateurs ont retiré 4.5 millions d'acres de la production et maintenant, avec l'opération LIFT,